

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DÉFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHÔNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Ecrire directement à M. l'Administrateur du Journal, 3, place Bellecour
Boîte dans cour,
Ou rue du Commerce, 15.
On répondra aux communications qui seront faites.

BULLETIN POLITIQUE

L'Officiel du 28 mars publie le discours du sous-Ferry ayant nom Durand aux directeurs, directrices et professeurs des écoles normales, aux instituteurs et institutrices réunis à la salle Gerson, en congrès dit pédagogique, à Paris.

On sait que l'audace est le caractère dominant du ministère de l'instruction publique, depuis l'avènement du ferme Vosgien, qui paraît s'être, avant tout, proposé d'étonner ses contemporains par les hardiesses de son amour-propre, de ses rancunes et de ses contradictions.

Nous aurons peut-être l'occasion de revenir quelque jour sur ces dernières. Les rancunes nous sont révélées par ses œuvres tyranniques dans la dernière législation sur l'enseignement.

Quant à son amour-propre, il nous en a donné un échantillon lors de la discussion sur la prise en considération des propositions de résolution : 1^o de M. Andrieux ; 2^o de M. Barodet, au sujet de la révision de la Constitution.

M. Jules Ferry répondait à M. Clémenceau : « Vous citez, lui disait-il, à grand bruit, vous retracez sous de sombres couleurs tous les désaccords qui ont existé entre la Chambre des députés et le Sénat. Mais vous oubliez les réformes importantes qui ont abouti par leur accord et par leur entente cordiale. Vous oubliez que cette politique de transaction entre les deux Chambres a permis d'accomplir la plus grande réforme qui ait été faite dans ce siècle, la plus difficile à obtenir, vous oubliez que le Sénat a voté l'école laïque libre, la séparation de l'école et de l'Église, dans l'absolue acception du mot. »

Je vous assure que ce passage est textuel. Lisez plutôt l'Officiel du 7 mars, page 509, au bas de la troisième colonne.

Il faut croire que l'auteur des lois dites de gratuité, de laïcité, etc., n'est pas satisfait des applaudissements de la galerie. Il juge opportun d'y suppléer des ses propres et augustes mains.

L'exemple ainsi donné par le chef, il ne faut pas s'étonner que le sous-chef ait cru devoir suivre le mouvement en faisant l'éloge de ce qu'il appelle cette réforme scolaire mise en opposition avec l'insuffisance des programmes du passé, de leur esprit étroit, de la médiocrité désespérante à laquelle ils condamnaient les intelligences les plus fermes.

Vous en avez tous souffert, dit M. Durand, et je ne veux pas m'arrêter plus longtemps sur ce passé. Justice en a été faite. Et le pays a ratifié la prétendue réforme ainsi que les constructions scolaires multipliées, pour lesquelles les communes luttent d'émulation (sic). (Officiel du 28 mars.)

Et dire que non seulement les la Bassettière à la Chambre (Officiel, 6 décembre 1882), les Lucien Brun et les Le Guay au Sénat (Officiel, 26, 27 et 31 décembre), mais les Ribot même (Officiel, 25 juillet 1882 et 29 décembre), et les Léon Say, ont qualifié de gaspillage cette administration dans laquelle on se congratule ainsi. Nous avons sous les yeux les paroles mêmes de l'ancien ministre des finances, hier encore l'hôte de notre cité.

« Si l'on ne prend pas des mesures énergiques, a-t-il dit, le crédit de la France peut être compromis pour longtemps. On a gaspillé depuis plus de deux ans les épargnes de la France. On s'est laissé aller au courant des dépenses et des emprunts par un entraînement qu'on se flattait de faire considérer comme démocratique. »

Ces réflexions s'appliquent avec autant de force au milliard qu'on a le projet d'employer à construire de nouvelles maisons d'école qu'à tous les milliards des travaux publics. Il y a dans la dépense des constructions d'écoles des erreurs aussi grandes que dans la dépense des constructions de chemins de fer. « On est dans la voie des déficits. » (La politique de la France, par M. Léon Say. Guillaumin, 1882.)

Rapprochez ces appréciations des faits de pression administrative relevés par M. Lucien Brun à la tribune du Sénat le 26 décembre dernier, et dites ce qu'il faut penser des flagorneries de M. Durand. N'est-il pas infiniment plus exact de conclure, avec M. Lucien Brun, qu'à cette politique

de sectaires qui a été le propre des audacieux de ces derniers temps au ministère de l'instruction publique, on a tout sacrifié, la paix des esprits, l'accord des citoyens, l'équilibre des budgets, la liberté et l'indépendance des communes, à qui l'on peut désormais infliger des dépenses ruineuses, en dehors des plus imposés et du Conseil général, dont la tyrannie du jour a pris soin de se débarrasser.

« Votre budget de l'Instruction publique, disait l'honorable sénateur, n'est pas bien nommé. Je m'en vais lui donner son nom. Ce n'est pas le budget de l'instruction publique, c'est le budget de la guerre contre l'éducation religieuse. »

Ainsi, budget de la banqueroute, budget de l'athéisme, voilà ce qu'ont su préparer nos financiers républicains. Comment, dès lors, ne pas s'associer à la patriotique apostrophe par laquelle M. de Grandlieu, dans le Figaro, termine un remarquable article intitulé : « Syndicats politiques, » et où il met à nu les tripotages des républicains qui détiennent la fortune du pays ?

« Ah! vieille et paternelle Royauté, qui nous avez déclaré dans vos manifestes n'avoir aucune fortune à refaire, si ce n'est celle de la France », quand viendrez-vous enfin chasser tous les vendeurs du temple et substituer à leur indigne trafic le loyal syndicat des honnêtes gens. X.

COURSE AUX NOUVELLES

Rome. — Le Moniteur de Rome assure que le cardinal Jacobini s'est borné à accuser réception de la note qui lui a été remise par le docteur Schloezer, ministre de Prusse, relative au cardinal Ledochowski et a déclaré que le Vatican en a pris acte.

Le Pape acquiesce au désir que lui a manifesté le tsar de voir le Saint-Siège représenté aux fêtes du couronnement.

Berne. — Mgr Mermillod a porté à la connaissance du Conseil fédéral qu'il a reçu du cardinal Jacobini une note demandant la nouvelle annonçant que M. l'abbé Savoy lui serait donné comme coadjuteur. Mgr Mermillod sollicite en même temps du Conseil fédéral une prompt solution à la question de son exil.

Les gouvernements de Neuchâtel et de Fribourg acceptent la nomination du nouvel évêque de Lausanne. Genève persiste dans son refus. Il est probable que la question ne sera pas résolue avant la réunion des Chambres, dont la session commence lundi prochain.

Consolations. — Un de nos amis qui habite tout près de l'hôtel de ville a été témoin, dans l'échauffourée du 9 mars, d'un fait que nous tenons à signaler. Dans sa rue, qui était bondée d'une multitude irritée au moment d'une charge de cavalerie, dirigée par les gardiens de la paix, sabre au poing, un prêtre fut entraîné dans la terrible bousculade. Il portait la sainte Eucharistie à un mourant, et il le dit avec un triste et pieux émoi. Alors cinq ou six citoyens lui firent un rempart contre la foule affolée et lui servirent de gardes du corps jusqu'au seuil de la maison où il était attendu.

Ils vont en avant, c'est logique. — Le résultat des élections du 25 mars dans le 20^e arrondissement de Paris était facile à prévoir, en voici du reste le résultat :

Inscrits : 11.368. — Votants : 7.051.
MM. Sigismond-Lacroix, r. soc. 3.795 élu.
Métivier, opportuniste 1.896
J.-B. Dumay, candidat du parti ouvrier 1.236
Divers bulletins nuls 116

(Siège vacant par suite du décès de M. Gambetta. Aux élections générales de 1881, M. Gambetta avait été élu par 4.526 voix, contre 3.528 données à M. Sigismond-Lacroix. Au premier tour de scrutin, qui a eu lieu le 18 mars, les suffrages s'étaient ainsi répartis :

MM. Sigismond-Lacroix, 3,474; Métivier, 2,042; J.-B. Dumay, 1,178; Jules Guesde, 476; Gustave Naquet, 280; de Gasté, 29; divers et nuls 266.)

Inquisition républicaine. — Des hommes dont l'aspect prouve la situation infime qu'ils occupent dans la société se présentent hardiment chez les concierges. Là, ils s'informent sans préambule et sans gêne, dans quelles maisons d'éducation M. X et M. Z. envoient leurs enfants. Serait-ce par ordre ?

Allez droit au but, messieurs du pouvoir. Interrogez vous-mêmes, pas de commissions données à ces espions que vous désavoueriez ensuite. On saura vous répondre et vous apprendrez alors que tout sentiment de dignité n'est pas effacé du cœur de vos administrés, et que, sous ce rapport ainsi qu'à tous les points de vue, ils vous sont grandement supérieurs.

Ils ont pour eux la franchise, la loyauté; vous avez, vous, en partage la bassesse, la pusillanimité.

Meurthe-et-Moselle. — La mort de M. Varroy va nécessiter la prochaine convocation du collège électoral sénatorial de ce département.

L'Écho Lorrain, de Nancy, pose, dès aujourd'hui, la candidature sénatoriale de M. le duc d'Aumale.

M. Paul Michaut, directeur des cristalleries de Baccarat, avait été, en 1876, le concurrent de M. Varroy, M. Paul Michaut a déclaré qu'il ne poserait point à nouveau sa candidature.

Ardèche. — Plusieurs républicains posent leur candidature à la succession de M. le comte Rampon, sénateur; MM. Chalamet, Seignobos. Le gouvernement fait bien tout ce qu'il faut pour favoriser l'avancement de ces importants. Songez donc, il a nommé là comme préfet du département et sous-préfet de Largentière les sieurs : Fauré pour le premier poste, et Hector de Saint-Prix, pour le second; vous les connaissez, n'est-ce pas ?

Le bon sens de la population ardéchoise fera justice de toutes ces manœuvres, et nous sommes assuré que du scrutin de dimanche sortira, pour renforcer au Sénat le parti religieux, les forces royalistes, le nom de M. RENÉ DE GANSON.

Société de secours mutuels des ouvriers en soie. — La Société de secours mutuels des ouvriers en soie de Lyon vient de publier son compte rendu de l'exercice 1882.

Disons de suite que cet exercice se solde par un excédant de 5.764 fr. 48 des recettes sur les dépenses. Situation d'autant plus satisfaisante qu'elle a été obtenue après une année dont les comptes s'étaient clos en déficit, et que l'année 1882, on le sait, a été peu favorable à l'industrie et au commerce.

L'effectif des sociétaires était, au 31 décembre, de 6.471, avec augmentation de 36 sur l'effectif de 1881.

Le chiffre des indemnités ordonnées pour incapacité de travail s'est élevé à 71.010 fr. 77.

Les secours extraordinaires ne figurent que par 2.060 fr. Les recouvrements des cotisations ont produit 107.797 fr. 50.

Voici le résumé de la situation financière :

Recettes.	187.631 fr. 20
Dépenses	181.866 fr. 74
Excédants des recettes.	5.764 fr. 46

Le fonds de réserve s'élève aujourd'hui à 328.893 fr. 65.

Cette Société doit ce succès toujours croissant à deux choses : 1^o Le dévouement et l'expérience des administrateurs secondés par les soins du comptable ; 2^o les largesses de la Chambre de commerce.

Dans un de nos prochains numéros nous aurons aussi à faire l'historique de nos Sociétés de secours mutuels et nous appellerons principalement l'attention de la classe ouvrière sur les bienfaits de la mutualité et la nécessité, pour tous, à donner à ces associations le plus large développement, le concours le plus actif, le patronage indispensable de tous ceux qui possèdent.

Dans cette voie seulement, et guidés par le sentiment chrétien, nous trouverons la vraie solution de la question sociale.

Fournitures du gouvernement. — On sait que notre illustre ministre de la guerre vient de changer l'uniforme des officiers; mais pourquoi? C'est une question que chacun se posait sans pouvoir la résoudre. Il paraît que ces changements de tenue offriront un débouché à une immense quantité de drap fourni par la maison Wilson de Londres.

Seraient-ce des parents du genre de l'austère Grévy ?

D'autre part, si les blés français ne se vendent pas plus cher cette année, au grand détriment de notre agriculture, c'est tout simplement parce que l'administration de la guerre a jugé bon de se fournir en Amérique et en Hongrie, et cependant la récolte était excellente en France cette année, le blé était de bonne qualité, il n'était pas à des prix trop élevés !

Mais nos gouvernants intelligents aiment mieux se servir à l'étranger, pour obliger des amis, qu'encourager l'industrie et l'agriculture en France à un moment si critique.

Notre ministre à Pékin vient d'être brusquement rappelé. Le motif de cette disgrâce est que le gouvernement actuel de la France n'admet pas l'attitude digne et énergique qu'a prise notre représentant à propos de l'expédition du Tonkin. Depuis quelque temps, les aplatissements des républicains ne se comptent plus; nous avons tour à tour baissé pavillon devant

l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne. Mais devant la Chine, c'est vraiment un comble.

Le président de la République touche par an 1.200.000 francs : 600.000 francs de traitement, 300.000 francs de frais de voyage (il ne voyage jamais!) 300.000 francs de frais de réception (il ne reçoit jamais!). C'est évidemment trop peu, et il faudra bientôt lui donner davantage. Reconnaisant lui-même qu'en vérité c'est trop peu, il ne manque aucune occasion de faire quelque petit bénéfice.

Il y a quelques jours, des délégués de la ville de Cherbourg vinrent faire des instances auprès de lui pour obtenir un tableau intéressant Cherbourg, et qu'on voulait mettre dans l'hôtel de ville de ce port de mer. M. Grévy était l'heureux propriétaire de ce tableau. Que fit-il?

Un roi en aurait fait don, en ajoutant qu'il était trop heureux de faire plaisir à Cherbourg.

M. Grévy vendit froidement son tableau au prix de deux mille francs!

Pèlerinage à Jérusalem. — L'Union a reçu la dépêche suivante :

« Jérusalem, 23 mars, 5 h. 10 m. soir. — Un très grand nombre de pèlerins ont passé la nuit au Saint-Sépulchre. Aujourd'hui magnifique procession pour le chemin de la croix sur la voie douloureuse. On s'est disputé l'honneur de porter la croix. Profonde émotion. Immense enthousiasme. »

La dynamite fait des prosélytes dans l'armée. A Bergerac, on a arrêté trois fantassins qui voulaient faire sauter la caserne et tuer leurs chefs. Ils ont déclaré n'avoir qu'un regret, celui de n'avoir pu réussir. Ils faisaient partie d'une petite association de quarante-trois hommes, tant civils que militaires, et dont les membres sont activement recherchés. On a trouvé, cachées dans la caserne, un certain nombre de cartouches de dynamite.

Une médaille d'honneur vient d'être décernée à M. l'abbé Giraud, curé de Lafigère, canton de Vans (Ardèche). Cet ecclésiastique a fait preuve de courage et de dévouement en retirant de la rivière, le Chassezac, deux personnes au péril de sa vie, au mois d'août 1881 et au mois de mars 1882.

La municipalité de Toulouse vient de se distinguer. Par son ordre, le théâtre du Capitole a joué le Vendredi-Saint l'opéra *Guillaume-Tell* devant des banquettes vides, ou à peu près.

Le gras obligatoire. — On a eu soin de ne servir aux infirmiers et aux infirmières des hôpitaux de Paris que des aliments gras. M. Quentin a voulu ménager ainsi à ses amis du Conseil municipal une revanche de la défaite qu'ils avaient subie au théâtre du Châtelet.

A Lyon, les saucissonniers n'ont pas fait beaucoup parler d'eux. Quelques réunions ont eu lieu, notamment à Vaise, à la Guillotière. Fort peu de personnes y ont pris part.

A Paris, ces banquets impies ont eu plus d'importance. L'un d'eux était présidé par un M. Leconte d'Issoudun, cet intégriste député, dont la spécialité consiste à falsifier les billets du chemin de fer.

Toujours les drapeaux blancs. — Bornons-nous à en nommer quelques-uns : Un à Bressol (Tarn-et-Garonne), sur la mairie, — cinq à Angers, et notamment deux sur les grilles de la préfecture, etc., etc.

Notre armée jugée à l'étranger. — Voilà comment s'exprime un journal allemand, la *Grenzboten* de Leipzig. « La France fait les plus grands efforts pour reformer son armée, mais tous ses essais sont infructueux... L'explication de cet état de choses est bien simple : les ministres de la guerre changent deux ou trois fois par an en France, et on n'ose mettre à la tête de l'armée que des hommes qui retombent après leur sortie du ministère, dans le néant où on les a cherchés. Chacun de ces ministres éphémères n'est occupé qu'à changer ce qu'a fait son prédécesseur... »

« Le dernier degré de cette chute pour l'état et pour l'armée, c'est le ministère Thibaudin ; cette nomination ne laisse plus rien à désirer. »

La persécution religieuse continue et grandit chaque jour. Les journaux républicains qui ont conservé encore quelque pudeur blâment les hommes néfastes qui font en ce moment la guerre des manuels... Il y a en ce moment 1.960 curés qui sont privés de leur traitement, et pour tous, le motif de cette spoliation illégale et malhonnête n'est autre que la guerre faite aux livres antichrétiens.

Nos maîtres d'aujourd'hui sont bien les dignes descendants des révolutionnaires de 1793, mais ils ont l'hypocrisie en plus ; autrefois on spoliait purement et simplement les biens du clergé, aujourd'hui on leur prend leur revenu.

Le vol est le même, seuls les moyens employés diffèrent.

Nominations et décès dans le Clergé. — Par décision de son éminence le Cardinal Archevêque. M. Claudinon, vicaire de Saint-Roche, à Saint-Etienne, a été nommé curé de Saint-Joseph de Saint-Martin-la-Plaine.

M. Bastian, vicaire à Ampelepus, a été nommé aumônier des Religieuses de Saint-Charles, à Saint-Etienne.

M. Michel, curé de Saint-Maurice de Monplaisir, est décédé le 26 mars, dans sa soixante-quatorzième année.

M. Cadore, chapelain de Fourvière, est décédé le 26 mars, dans sa quatre-vingt-troisième année.

M. Torgues, vicaire de Saint-Germain-la-Montagne, est décédé dans sa quarantième année.

M. Chazette, de la Maison des Chartreux, est décédé dans sa soixante-douzième année.

Le Scepticisme politique

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai lu avec toute l'attention qu'il mérite l'article *Le Roi des Ouvriers*, que contenait le dernier numéro de l'*Eclair*. Je ne

dirai point qu'il m'a fait connaître le comte de Chambord : je le connaissais déjà pour le digne descendant de la plus illustre des races royales, pour l'une des rares personnalités qui, dans ce siècle frondeur, aient mérité le respect même de leurs ennemis. Je savais déjà que l'hôte de Frohsdorf est un homme de son temps, connaissant les aspirations et les besoins de son époque, et décidé, s'il arrive au trône, à les satisfaire dans la plus large mesure du possible en ce que ces aspirations ont de légitime et de salutaire. Sans doute, la France aurait raison de s'enorgueillir, si elle avait à sa tête cet homme si fort au-dessus de ses contemporains par le caractère, mais — permettez-moi de dire toute ma pensée à cet égard, dussé-je blesser bien des enthousiasmes — mais cet homme, la France n'ira pas le chercher! — Pourquoi donc? vous écriez-vous, puisque c'est le salut et qu'il suffit à la France de vouloir? — D'accord, mais la France ne voudra pas. Laissez-moi m'expliquer.

En France, voyez-vous, nous nous mourons d'un mal terrible. Je parle ici de la généralité et non des groupes bruyants qui forment les partis. Ce mal, c'est le scepticisme qui engendre l'indifférentisme. Les principes politiques battus en brèche, avec quel succès, vous le savez, on crut longtemps pouvoir compter sur les individus. On s'éprit de celui-ci, puis de celui-là, et la France, ballottée de Robespierre à Napoléon, de Louis XVIII à Lamartine, de Bonaparte à Gambetta, bafouant chaque matin son idole de la veille, chaque soir son idole du matin est arrivée, en politique, au scepticisme des individus comme elle est depuis longtemps au scepticisme des principes. Et maintenant, lasse, écœurée de ce qu'elle voit, assise au bord de l'abîme où s'engloutissent les nations sans principes, elle attend. Qu'attend-elle? Elle l'ignore elle-même. Comme l'a dit M. de Grandlieu, elle attend le premier qui viendra ; elle n'ira pas le chercher, elle l'attend. Semblable à ces malades qui, dans leur abattement, refusent de faire l'effort nécessaire pour assurer leur salut, et qui attendent le secours d'une main étrangère, la France alanguie attend qu'on l'arrache à son destin. J'ai peut-être même tort de dire qu'elle attend ; elle n'attend rien, elle ne désire rien, elle subit, elle s'abandonne. Elle subit sans amour et sans haine, désabusée de tout, sceptique en tout. Ce mal terrible est dans l'air qu'on respire, et il est contagieux, monsieur le Directeur, et je sais des vaillants d'autrefois qui l'ont gagné à voir les choses de près. Car enfin, si la France est sceptique, ce n'est pas tout à fait sans raison.

L'on disait jadis qu'il n'y a point de grand homme pour son valet de chambre. Aujourd'hui, comme il y a beaucoup, beaucoup de valets de chambre, et comme ce sont eux qui parlent le plus haut, un peu partout, il en résulte que tout a été déshabillé, déconsidéré, abaissé. A l'enthousiasme qui demandait à admirer, on a répondu par des révélations scandaleuses... Ceux qui devaient imposer le respect n'ont pas été à la hauteur de leur rang. Le respect s'est transformé en mépris, le mépris en indifférence. Voilà le pourquoi du scepticisme.

Quelque temps après la chute de la royauté de juillet, un courtisan fidèle au malheur faisait entrevoir à Louis-Philippe, retiré à Claremont, que les d'Orléans pourraient un jour remonter sur le trône qu'ils venaient de perdre. — Oui, répondit le roi, c'est possible! Les d'Orléans sont encore possibles, comme le comte de Chambord est possible, comme Bonaparte est possible. Tout est possible en France, mais rien n'y saurait durer, car le sentiment du respect y est mort!

Le vieux roi avait raison. En somme, ce sont des groupes en France qui forment l'opinion en matière politique. Le gros de la population est sceptique, le devient de plus en plus, subit ce qui est, sans enthousiasme pour ce qui vient, sans regret pour ce qui s'en va. Comme en 49, M. le comte de Chambord est possible, les d'Orléans, Bonaparte, sont possibles. La France s'abandonne au premier qui le prendra.

En vérité, je vous le dis, nous nous mourons de scepticisme.

UN PASSANT.

Toujours la Guerre au Cléricalisme

Le mois de mars, qui est à sa fin, n'aura pas été perdu pour la lutte incessante contre cet ennemi si redouté connu sous le nom de cléricalisme.

C'est, en effet, certainement pour faire un pas de plus dans la voie de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et de la destruction des œuvres cléricales, que la Chambre des députés a récemment voté, dans une nouvelle loi municipale, la suppression de certaines ressources qui, jusqu'à présent et depuis le Concordat, avaient appartenu aux fabriques des paroisses.

C'est surtout toujours pour continuer le système d'hostilité contre les choses religieuses que les petites persécutions se multiplient de la part des sectaires qui nous gouvernent, en attendant les grandes entreprises à guerre ouverte.

Le Sénat, à son tour, continuant ses alternatives de défaillance et ses velléités de réaction, lorsqu'il se voit tenu en échec par la Chambre des députés, après avoir rejeté la loi d'expulsion des princes français, vient de donner la mesure de la sincérité de son amour de liberté.

La loi sur les associations, préparée et proposée par M. Dufaure, donne satisfaction, dans une certaine mesure, à ce sentiment d'impartialité, de justice, qui doit faire dispenser la liberté à tous les citoyens, et ne la mesurer quelquefois qu'aux ennemis de la société.

Ce projet de loi comprenait, dans son premier article, le principe de liberté appliqué à toutes les associations ayant pour but de s'occuper aussi bien d'objets religieux que d'objets politiques, économiques, littéraires, scientifiques ou autres.

Or, ce premier article qui exprimait le principe fondamental de la loi a été rejeté par 169 voix contre 122.

Il semble donc que le Sénat se soit montré trop hardi en rejetant la loi sur les princes.

Après un pas en avant en honneur de la liberté, le Sénat en fait un en arrière contre elle. On peut croire que certains sénateurs n'oublient pas qu'ils sont avant tout les hommes de la Révolution, et que, quand il s'agit de loi intéressant la religion, ils se rapprochent de leurs émules, les députés de la

majorité. Ce système de compensation donne bien la mesure des véritables sentiments de nos gouvernants en matière de liberté, alors qu'il ne s'agit ni de leur intérêt personnel ni de l'intérêt de leur politique de sectaires.

Il faut le répéter hautement, dans l'espoir que ceux qui se disent conservateurs ne se fassent plus d'illusion. Les hommes qui ont escaladé le gouvernement de la France et leurs successeurs réalisent la parole énergique que le grand historien romain exprime par forme de maxime.

« Pour renverser l'Empire, ils font enseigner de liberté ; l'Empire renversé, ils attaquent la liberté. »

Le latin traduit cette vérité en termes qui ne s'oublient plus : « *Ut imperium evertant, libertatem præferunt ; si imperium perveterint libertatem aggredientur.* » (Tacite.)

Les parlementaires du gouvernement finissent donc, malgré quelques divergences intermittentes, par se rencontrer sur un terrain préféré, le domaine de la religion et de la destruction de ce qui a été.

Le vote qui concerne les fabriques d'église, d'une part décharge les communes des dépenses obligatoires, qu'en cas d'insuffisance elles devaient supporter ; d'autre part, les produits des inhumations sont soustraits aux fabriques. On semble leur dire : Vivez si vous pouvez par vos propres ressources, si vous en avez, ou ne vivez plus, peu importe aux élus du peuple. L'Etat et les communes n'auront aucun souci de votre existence.

Or, c'est par cette loi municipale nouvelle que, faisant une brèche à la législation concordataire, une suppression partielle du budget des cultes est prononcée, et c'est de plusieurs millions qu'il s'agit pour les paroisses auxquelles on enlève les produits d'inhumation, et qui, en outre, restent réduites à supporter des dépenses qui ne pourront être payées, suivant que le conseil municipal, dont l'assistance ne devient que facultative, possède de mauvaise volonté, même de haine contre le culte, contre le curé, ou contre le conseil de fabrique, ou même simplement par caprice, voudra profiter, à sa grande joie, d'une occasion pour laisser la paroisse dans l'embarras. Ainsi que le proclamait naguère un journal peu suspect de cléricalisme ; on établit une plate-forme où viendront se heurter les religieux et les irréligieux de la commune, au grand dommage de la paix et de la liberté de conscience.

La situation religieuse, en effet, entre l'administration religieuse et l'administration laïque, comporte un prélèvement sur le budget, soit de l'Etat, soit des communes, de subventions applicables, suivant les cas, au personnel ou au matériel des paroisses. Certaines dépenses sont toujours à la charge de l'Etat ou de la commune par délégation de l'Etat ; d'autres, à défaut de ressources des fabriques, deviennent subsidiairement obligatoires pour les communes.

C'est toujours l'application du même système : une forme d'assistance étroitement liée depuis le commencement du Concordat. Il est dit que cet état de choses doit aussi être réformé par la Révolution.

Mais la conséquence la plus directe de ces innovations, ce serait l'insolvabilité de toutes les paroisses pauvres. Les paroisses n'ont, sans doute, pas plus le droit de vivre que ces pauvres curés qui, pour la gloire de MM. Paul Bert et Cie, sont privés même du morceau de pain que l'Etat leur doit, et cela parce qu'ils remplissent un devoir de prêtres et de bons citoyens.

On n'est plus étonné de toutes ces exécutions odieuses pour procurer des ressources au Trésor public. A aucune époque, en effet, on n'a pressé les contribuables comme à cette heure. Il faut donc que les besoins soient d'autant plus grands qu'ils sont moins connus du public.

Le nouveau Minotaure est décidément plus vorace que jamais.

Il a fallu que nos parlementaires fussent bien pressés de créer ainsi un nouvel obstacle à l'exercice du culte catholique, pour ne pas attendre la réforme que le député Labuze a proposé dans un projet de loi non mis encore à l'ordre du jour, destiné à remplacer le décret de 1809.

D'ailleurs, les millions à retirer au culte seront-ils comptés pour dégrever les contribuables qui supportent avec trop de patience tant de lourdes charges.

Arrière les illusions, nos maîtres du moment prennent grand souci d'accumuler les millions pour réaliser leurs visées. Les caisses du Trésor sont faites pour recevoir notre argent, et non pour nous dégrever. Il faut bien combler le déficit d'un budget qui fournit à tant de dépenses abusives, et qui se solde chaque année par un nouveau passif de millions ajoutés à des millions. D'ailleurs ne sait-on pas désormais qu'il existe des contribuables hors rang gratifiés de certains privilèges qu'il sera bon d'étudier avec attention. Mais les contribuables cléricaux sont seulement privilégiés pour payer sans cesse. Les faveurs sont créées pour les frères et amis exempts de superstitions et de préjugés. Les catholiques sont destinés à supporter les charges, et à être privés de leurs droits et de leur liberté.

Dans un tel état de choses, ce qui frappe tous les yeux, c'est que, pour la guerre aux catholiques et à leur culte, le gouvernement se met d'accord avec le député Jules Roche, insatiable de dépouilles religieuses.

Le ministère avait le devoir de résister aux entraînements irréligieux de la majorité républicaine ; il a voulu pactiser avec elle. Pour lui donc comme pour elle, le cléricalisme est toujours l'ennemi.

L. DUCURTIL.

Ce qu'on voit sous la République

« Nous jouissons depuis peu d'années de la vraie République, mais elle a déjà accompli tant de miracles laïques, qu'on va bientôt renoncer à les compter. Nous avons vu à la présidence de la République l'austère M. Grévy qui avait dénoncé l'inutilité de cette fonction avant d'en faire la démonstration par lui-même ; nous avons vu au ministère et M. Gougeard, et M. Paul Bert, et M. Rouvier, et M. Farre ; nous avons vu Grévy l'Africain gouverner l'Algérie, et les députés se décerner des billets de circulation sur tous les chemins de fer ; nous avons vu M. Gambetta recevoir, lors de ses funérailles, des honneurs divins ; M. Challemel-Lacour représenter, aux yeux de l'étranger, les traditions françaises, et M. Thibaudin-Comagny

Dom Bosco

tenir, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le drapeau de l'honneur français. Nous avons vu le Sénat, sous la houlette de M. Le Royer, se chargeant de défendre les principes conservateurs, et, au besoin, de les combattre. Nous avons vu un garde des sceaux présider le tribunal des conflits pour juger les mesures qu'il avait lui-même prescrites, et les communards ramenés en France en triomphe, tandis qu'on expulsait les religieux. »

« Nous avons vu le major Labordère porté au Sénat, alors que les princes d'Orléans étaient chassés de l'armée. Nous avons vu le prince Napoléon faisant trembler le gouvernement. Que n'avons-nous pas vu? Les hauts faits de la vraie République seraient trop longs à noter, mais ce serait une erreur de croire que nous sommes au bout. Nous voyons maintenant nos gouvernants se mettre en mesure d'administrer les sacrements! M. Flourens est en train de dépasser l'illustre Ferry. C'est grâce à lui que la première communion deviendra obligatoire. Jusqu'à présent, le directeur des cultes s'était borné à supprimer le traitement des prêtres assez osés pour dénoncer aux pères de famille le manuel Paul Bert. Ce n'était qu'une entrée de jeu. Actuellement, tout prêtre qui refusera d'admettre à la première communion un jeune citoyen élevé selon les principes du grand Paul Bert sera réduit à la mendicité. Comme le dit très exactement un de nos confrères, c'est le ministère du culte se substituant au ministère des cultes. Si l'imagination républicaine n'était pas sans bornes, on pourrait considérer cet ukase-Flourens comme le couronnement de l'édifice libre penseur; malheureusement, il n'en est point ainsi, et on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve. » (Salut public.)

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE

La Société clôt chaque année sa session par un banquet auquel il est d'usage de convier quelque notabilité de la science économique. Le banquet qui vient d'avoir lieu le mardi 27 a été offert à M. Léon SAY en sa double qualité d'économiste distingué et de petit-fils de J.-B. SAY à qui la Société d'Économie politique va ériger un buste dans la salle des Lyonnais dignes de mémoire. Le nombre des souscriptions au dîner dépassant trois cents, la fête a lieu dans la salle des Folies-Bergères.

Au dessert, M. FLOTARD, président, après avoir rappelé les modestes origines de la Société, fondée il y a seize ans, fait l'histoire des travaux de la session accomplie. Puis, la maquette du sculpteur étant découverte et l'assemblée ayant salué de ses applaudissements le buste de J.-B. SAY, M. FLOTARD porte la santé de M. Léon SAY et de MM. FRANCK-CHAUVEAU et FRANCIS CHARMES, les amis et collaborateurs du savant économiste qui l'ont accompagné à Lyon.

M. SAY remercie l'assistance de l'honneur qui lui est fait et de l'hommage qui est aujourd'hui rendu à son illustre aïeul. Il a cherché dans les lettres et notes de son grand-père quelque chose qui lui indiquât où était située la maison paternelle: c'était sur le quai Saint-Clair.

Dans ces précieux papiers, M. Léon SAY a recueilli cette phrase: « L'économie politique est une science qui nous permet d'étudier les lois. » Et encore ceci: « Les bonnes choses ont de bons effets, les mauvaises choses ont de mauvais effets. »

C'est-à-dire que des faits fâcheux se produisent, il ne faut pas incriminer les faits eux-mêmes, mais rechercher les causes qui les ont produits. Les lois économiques ont des effets aussi certains que les lois physiques ou mathématiques.

Ainsi la cherté de la main-d'œuvre, qui est regardée d'un œil favorable pour les travailleurs, peut souvent être une cause de perturbation dans l'industrie, car il y a deux facteurs dans la production: la main-d'œuvre et le loyer du capital. Si l'un des deux facteurs s'attribue une part trop forte, le produit renchérit et la consommation se restreint.

L'intervention de l'État dans l'industrie ne saurait être préconisée. Ne demandons pas à l'État de faire le budget de l'industrie; il a bien assez d'équilibrer son budget à lui.

M. SAY termine en émettant le vœu que la politique extérieure du pays assure à notre commerce les débouchés qui lui sont indispensables. « Le bataillon lyonnais, dit-il, a toujours marché le premier dans la défense de ses principes. Je vous demande de me laisser me rappeler que je suis petit-fils de J.-B. SAY et vous prie de m'accepter dans le bataillon lyonnais! »

Après M. Léon SAY, M. FRANCK-CHAUVEAU insiste sur la nécessité d'assurer à nos produits les débouchés extérieurs. Le Français se confine dans son pays et juge de chez lui la marche générale des affaires.

L'Anglais va dans le monde entier, et trouve partout des compatriotes qui lui ont préparé les voies et lui facilitent ses relations. Ne voyons-nous pas des associés allemands se relever à tour de rôle et l'un d'eux, abandonnant pays et famille, aller se fixer à l'étranger, pendant que l'autre dirige la fabrication au siège social?

Enfin M. FRANCIS CHARMES appelle plus particulièrement l'attention de l'assemblée sur l'influence française, jadis prépondérante dans la Méditerranée et aujourd'hui menacée d'être réduite à néant.

Notre situation était sans rivale en Égypte: on sait aux mains de qui a passé la prépondérance. En Tunisie, nous n'avons pas su assurer nos droits comme ils devaient l'être. En Syrie, nous sommes sur le point de perdre ce qu'on a si bien appelé « la clientèle catholique de la France ».

Le plus puissant véhicule des idées et de l'influence d'un peuple, c'est sa langue. Or, notre langue est surtout propagée par ces congrégations religieuses auxquelles une guerre acharnée est faite. Le protectorat français couvrirait tous les religieux sans exception: aujourd'hui, chacune des congrégations étrangères se rattache à son propre consulat, et nos nationaux eux-mêmes se sentent sans appui.

Que le Gouvernement comprenne donc qu'il ne doit y avoir qu'une politique extérieure: celle que nous a léguée l'ancienne France!

M. le Président de la Société d'Économie politique remercie les orateurs et manifeste l'espoir que Lyon les reverra l'an prochain aux fêtes qui accompagneront l'inauguration du buste de J.-B. SAY. On se sépare à onze heures et demie.

M. Léon SAY a de nouveau pris la parole, le mercredi, dans une réunion tenue au Palais de la Bourse, sous les auspices de la Chambre de Commerce.

Répondant à M. SEVÈNE, président, l'illustre économiste a démontré la nécessité d'avoir une politique d'intérêts, laquelle ne peut être appuyée que sur un gouvernement véritablement parlementaire, avec des ministres responsables. L'administration directe par le parlement engendre forcément une agitation déplorable: nous ne le voyons que trop.

L'orateur appelle de ses vœux la révision des tarifs des chemins de fer. Mais il condamne l'achèvement de nos réseaux ferrés, tel qu'on l'a imprudemment entrepris, s'engageant dans une dépense de sept milliards.

Il termine en insistant sur la nécessité pour la France d'avoir une politique extérieure nette, précise et vaillamment soutenue.

JEAN DE LYON.

Dans quelques jours la ville de Lyon aura le bonheur de posséder Dom Bosco. Sans nul doute, la cité des Primats des Gaules, centre de tant d'œuvres admirables, verra avec joie le doux et saint prêtre que l'Italie entière vénère depuis longtemps comme une de ses plus belles et surtout de ses plus pures gloires, et que la France, toujours enthousiaste pour les grandes œuvres et pour ceux que la Providence a choisis pour les instruments de sa miséricorde commence à aimer et à bénir.

Depuis saint Vincent de Paul on trouverait difficilement un homme qui ait obtenu parmi le peuple une plus grande popularité que Dom Bosco; à Turin, berceau de ses œuvres, la population l'acclame comme son bienfaiteur et lui donne le nom bien doux de Père des Pauvres, *Pater Pauperum*; c'était un des noms du Christ. A Rome, le souverain Pontife Léon XIII, à l'exemple de son illustre et saint prédécesseur, a une paternelle affection pour Dom Bosco et apprécie hautement ses mérites; enfin, il n'est pas jusqu'aux lointaines plages du Brésil et de la Patagonie où le nom du pauvre prêtre turinois ne soit en bénédiction.

Cette auréole populaire qui rayonne au front de Dom Bosco, cette considération et cet amour universel qui console les dernières années du vénérable vieillard sont la juste récompense et le digne couronnement d'une existence consacrée tout entière au soulagement des misères humaines, et en particulier à arracher les jeunes gens abandonnés à la corruption, à la débauche, au déshonneur et à l'infamie.

Mais avant de voir l'épanouissement de ses œuvres, Dom Bosco a dû lutter longtemps, et bien souvent, dans sa longue et laborieuse carrière, il a éprouvé cette douleur cruelle aux âmes d'élite condamnées parfois à rencontrer des difficultés et des oppositions là où elles ne devaient trouver qu'encouragement et faveur. Un volume ne suffirait pas à enregistrer tout ce qu'il a dû endurer de tracasseries, de privations, de tortures morales, depuis le jour, déjà bien loin, où, jeune prêtre, il réunit pour la première fois, dans la petite église de Saint-François-d'Assise de Turin, les jeunes vagabonds qu'il avait rencontrés sur les places publiques de la capitale piémontaise.

Depuis ce temps, l'œuvre de Dom Bosco a fait du chemin; elle a marché avec une inconcevable rapidité. Dieu a fécondé les labeurs du saint prêtre et a multiplié les enfants de sa charité. L'humble refuge du Cottolengo est devenu le magnifique oratoire de Saint-François-de-Sales, la Maison Mère des œuvres salésiennes; là, plus de 1.500 enfants du peuple sont réunis sous un même toit et animés d'un même esprit; là, enfin, par son *système préventif*, Dom Bosco a réalisé un problème philosophique et social rêvé par tous les législateurs. Ce système, entièrement appuyé sur le raisonnement, la Religion et la Charité prévient plutôt la faute qu'il ne la réprime et il a produit dans tous les établissements salésiens de merveilleux résultats.

La France a le bonheur, depuis huit ans, de posséder quelques maisons fondées par Dom Bosco. Le Patronage de Saint-Pierre, à Nice, et l'Oratoire de Saint-Léon, à Marseille, sont, malgré les temps troublés que nous traversons, en pleine prospérité. Dans le Var et dans les Bouches-du-Rhône se trouvent deux établissements agricoles. Dans les Oratoires français, comme dans ceux d'Italie, la jeunesse reçoit, en même temps une éducation chrétienne, un habile apprentissage pour une profession qui lui permettra plus tard de gagner honorablement sa vie dans le monde et d'être utile à la société.

Pour la fondation de ses maisons françaises, Dom Bosco a été puissamment secondé par les membres de sa Congrégation. Il a trouvé, en particulier, pour la propagation de ses œuvres en France, un zélé collaborateur dans Dom Ronchail, un des ses fils de prédilection. Directeur, depuis sa fondation, du Patronage de Saint-Pierre à Nice, ce digne prêtre, aujourd'hui dans la force de l'âge, a réussi, en quelques années, à établir solidement dans notre pays l'œuvre salésienne.

Quelques mots sur le Patronage de Saint-Pierre, le premier établissement fondé par Dom Bosco en France, donneront au lecteur une idée de l'admirable institution des Oratoires salésiens. C'est un bien touchant spectacle que la vie de cette ruche qui se nomme le Patronage, doux abri qui protège plus de 200 enfants enlevés au vice et à la misère; plusieurs d'entre eux sont orphelins, ils ont retrouvé, dans Dom Ronchail, un père qui les guide dans le chemin de la vie et leur indique la voie du ciel. Le règlement fait une juste part du travail manuel et de l'étude. On se lève à cinq heures, on se couche à neuf. La première partie de la matinée est consacrée aux soins de propreté, chose nouvelle pour la plupart des nouveaux venus, et à l'assistance à la Messe. A huit heures, les ateliers sont en pleine activité et ne s'arrêtent jusqu'à six heures du soir, que pour le temps du repas et de la récréation. Le soir ont lieu les classes, où, en dehors de l'enseignement religieux, on apprend aux enfants les français, la musique et les éléments des connaissances qui feront d'eux des ouvriers intelligents et honnêtes. En parcourant les ateliers du Patronage, on sent son cœur palpiter sous les plus émouvantes impressions et on éprouve une véritable jouissance, un vrai bonheur de se trouver au milieu de cette jeunesse, jetant des parfums d'innocence, de fraîcheur et de gaieté et grandissant sous l'égide paternelle des fils de Dom Bosco à l'abri des atteintes de la misère et du malheur. Les jeunes apprentis menuisiers, serruriers, cordonniers, tailleurs, typographes, relieurs ont tous bonne mine et sont contents et joyeux de leur sort. Hélas! sans Dom Bosco, sans la charité chrétienne, combien, parmi ces jeunes gens, si heureux aujourd'hui, croupiraient dans le vice pour tomber plus tard dans le vol, dans l'infamie et finir par le bagne. Vous donc qui aimez l'enfance et qui vous intéressez à juste titre aux redoutables problèmes de la question sociale, réfléchissez au grand péril social qui vous menace, et venez en aide à ceux qui le combattent et travaillent pour vous. Et vous, lecteurs, qui allez pendant la saison des frimas vous réchauffer au beau soleil des plages méditerranéennes, n'oubliez pas de faire une visite au Patronage de Nice et de réchauffer votre cœur auprès des enfants de Dom Bosco; ils ont bien bon cœur ces petites et

charmantes créatures du bon Dieu, ils sont sensibles au bonheur que vous pouvez leur procurer et, soyez-en certain, ils se montreront reconnaissants envers vous en levant chaque jour leurs mains innocentes vers leur Père céleste qui est aussi votre Père et en le priant de récompenser magnifiquement votre charité, selon la parole du Christ: « Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le ferez. »

Telle est la grande œuvre de Dom Bosco.

Sous peu, la population lyonnaise entendra la voix du saint prêtre, cette voix que l'on ne peut entendre sans tressailler malgré soi; Dom Bosco parlera de ses œuvres, avec cette sublime simplicité qui fait le charme de sa parole et qui touche si profondément les cœurs et fera un chaleureux appel à la générosité si grande et si connue des fidèles Lyonnais.

Ames charitables, vous entendrez avec joie un pareil appel; vous serez heureuses, nous en sommes certain de contribuer par vos larges aumônes au soutien et à la diffusion des œuvres salésiennes, œuvres de dévouement et d'amour, chrétiennes et patriotiques par excellence. Vous prouverez de cette manière au bon abbé Dom Bosco qu'il trouvera toujours en ce beau pays de France de sincères et de vrais amis, et vous aurez ainsi bien mérité de Dieu et de la Patrie! ABEL REYNAUD.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé MICHEL

A quelques minutes de Lyon, assis au milieu d'une vaste plaine, existe un modeste village qui est devenu un des plus riants faubourgs de l'agglomération lyonnaise. Une église trop peu spacieuse a vu se grouper autour d'elle de nombreuses villas et voit chaque jour, réunis sous ses voûtes, les fidèles les plus zélés. C'est là que vient de s'éteindre un homme de bien, un pasteur qui, pendant plus d'un quart de siècle, a tenu la houlette de ce troupeau chrétien avec une sollicitude éclairée et une fermeté évangélique. J'ai nommé M. l'abbé MICHEL. Né à Périgneux (Loire), le 6 octobre 1809, il devait rendre à Dieu son âme presque jour par jour dans le mois de son installation à la cure de Monplaisir. Ses funérailles auraient eu lieu le 28 mars si on avait pu en hâter les préparatifs.

Coincidence providentielle! Né d'une famille patriarcale, et privé, bien jeune encore, de la tendresse paternelle, il fut placé au collège de Saint-Chamond; puis il entra au grand séminaire; sa direction ecclésiastique devenant incertaine, soit hésitation dans les carrières qu'il voulait choisir, soit qu'il ne se crût pas assez robuste dans la foi pour s'enrôler dans le clergé paroissial, il se livra à l'enseignement, chez des particuliers, et dans plusieurs institutions. Il entra plus tard comme professeur dans la célèbre institution Lassalle, à Saint-Alban, pensionnat qui eut sa vogue et qui fut longtemps à la mode. Pendant les quelques moments de loisir que lui laissait son emploi de professeur et surtout le dimanche il venait s'exercer dans la paroisse de Monplaisir d'où dépendait le pensionnat de Saint-Alban à l'exercice des devoirs ecclésiastiques: il aidait le curé de Saint-Maurice dans l'accomplissement de ses fonctions curiales.

Il prit par ses prédications persuasives et par un zèle libéral une telle influence sur les fidèles de Monplaisir que, l'ancien curé obligé de se retirer à l'époque de la révolution de 1848, les habitants, ligés par un sentiment de reconnaissance et de vénération, allèrent arracher M. l'abbé MICHEL à sa cellule professorale et l'amènèrent en triomphe à la cure.

L'autorité diocésaine ne put moins faire que de céder aux vœux des habitants qui les avaient eux-mêmes réalisés *manu militari* et ratifia un choix si spontané et si heureux.

Pendant trente-cinq ans, le zèle apostolique de l'abbé MICHEL ne s'est pas refroidi un seul instant. En chaire, il était un Britainne campagnard lançant de dures vérités à ses paroissiens qui les acceptaient de sa part comme argent comptant.

Comme tous les vieux curés, il avait pris la douce manie d'adresser pendant les offices quelques paroles aux fidèles; il cherchait ses mots, il se répétait, il morigénait; on l'écoutait quand même avec une patience digne de remarque et de respect.

Tout Monplaisir connaissait la tabatière de l'abbé MICHEL qui la faisait circuler pieuse à travers sa paroisse et la voyait sans se plaindre revenir vide à la cure.

Dans les omnibus, dans les tramways, toutes les fois que l'abbé MICHEL allait à Lyon ou en revenait, le conducteur était le grand distributeur du tabac curial; tout le monde priait sans scrupule et sans respect humain. Quelques esprits forts refusaient, de peur qu'un Dieu vous bénisse adressé par un prêtre leur écorchât les oreilles.

Protestants, libres-penseurs, indifférents, tout le monde dans Monplaisir honorait et respectait l'abbé MICHEL.

Sa mort est un deuil public. Le 28 mars 1884, toute la paroisse était allée le chercher à Saint-Alban; trente-cinq ans après, le 29 mars 1883, toute sa paroisse l'a conduit à sa dernière demeure.

Il s'est éteint le jour de Pâques, il est ressuscité dans la gloire céleste le jour même où celui qu'il avait pris pour modèle ressuscitait dans la gloire divine; comme lui, il a passé en faisant le bien, *transiit benefaciendo*.

XAVIER BRUN

BULLETIN FINANCIER

Les bruits de conversion prochaine qui ont partout circulé cette semaine ont agité la Bourse, et les cours ont monté ou descendu, selon le plus ou moins de probabilités qu'on a données à ces affirmations.

Finalement, c'est la baisse qui prévaut et qui seule est rationnelle.

Les embarras du Trésor, qu'on ne peut plus dissimuler, acculent forcément et à bref délai le gouvernement à une de ces deux mesures également graves: emprunt ou conversion.

S'il est décidé à la conversion, il sera difficile de maintenir sur nos rentes les cours actuels.

La conversion comportant une réduction de revenu ne saurait jamais être un élément de hausse.

Si, au contraire, la conversion est éloignée, il sera contraint de faire un emprunt de 7 à 800 millions.

Puis comme il faudra en payer le revenu et qu'il est absolument dépourvu de ressources, il sera obligé de recourir à de nouveaux impôts, ce qui, par le temps qui court, ne peut que nuire à son crédit.

De quelque manière qu'on envisage la situation il n'y a que la baisse à prévoir, et il est fort à craindre que la liquidation de fin courant soit tout à fait l'opposé de celle de février.

Et nous ne parlons pas des surprises désagréables que peut nous révéler, sur l'état de nos finances, le budget extraordinaire de 1884.

Peu de choses à dire sur le marché des valeurs de crédit qui conservent approximativement leurs cours précédents.

La Société Générale est immobile à 560.

Le Crédit Lyonnais fait de vains efforts pour aborder le cours de 600, sans pouvoir y arriver. Sans prendre parti, ni pour les promoteurs, ni pour les détracteurs de cette valeur, nous croyons que la petite épargne fait bien de s'abstenir.

Sur l'annonce de marchés, toujours sur le point d'être conclus et

pourtant jamais réalisés, on prédit continuellement le cours de 800 pour la Banque Ottomane, qui reste invariable à 760.

Le Suez semble se réveiller. On s'attend, paraît-il, à de brillantes recettes pour le mois d'avril. Tant mieux!

Le marché des chemins de fer a de la peine à maintenir les cotés acquis, malgré la bonne volonté de ceux qui voudraient les voir revenir à leurs anciens prix.

Les recettes ne viennent guère en aide à la spéculation.

Le P.-L.-M. vient d'annoncer son dividende. Il sera de 65 fr., c'est-à-dire de 10 fr. inférieur à celui de l'an passé.

Nous maintenons nos affirmations précédentes sur les valeurs minières de la Loire et en particulier sur les Houillères de Saint-Étienne.

A 270, les actions de cette Société sont inférieures à leur valeur réelle.

Les tramways de Saint-Étienne, dont nous avons annoncé la dégringolade, sont offerts à 345.

La nouvelle, que l'administration des chemins de fer de l'État allait renvoyer à 84 et à 85 une grande partie des commandes qui devaient être exécutées par l'exercice en cours a produit une mauvaise impression sur le marché des valeurs métallurgiques.

Reviendra-t-on ou ne reviendra-t-on pas sur cette désastreuse mesure? C'est le secret des polichinelles qui nous gouvernent. En attendant, M. Evrard, directeur des aciéries de Firminy, est allé porter au ministre des travaux publics les plaintes des usines de la Loire dont la situation devint tendue.

L. R.

Le Drapeau de l'Élysée

En voyant le drapeau flotter sur l'Élysée,
Le vide de sa hampe a frappé ma pensée.
D'où vient, me suis-je dit, que notre Président
Laisse son étendard dans un tel dénûment?
La France a toujours vu ses augustes monarques
Distinguer leur drapeau d'emblèmes marqués:
Celui de nos Bourbons avait la fleur de lys
Etalant son éclat sur ses glorieux plis.
La Révolution, dès sa première aurore
Fit don à ses héros du fanon tricolore;
Un bonnet phrygien couronnait le bâton,
Où pendait l'oripeau de soie ou de coton.
Napoléon-le-Grand prit l'Aigle pour symbole;
Le roi Philippe en France ayant un moindre rôle,
Pour ne point s'attirer d'affaire ni de choc
Distingua son blason d'un bien modeste coq.
L'autre Napoléon eut l'Aigle en héritage,
Mais combien amoindri de taille et de plumage!
Ce qui reste, aujourd'hui, ce sont les trois couleurs
Signe de notre temps de trouble et de douleurs,
Et provisoirement la pauvre République
Pour orner son drapeau n'a qu'un semblant de pique.
Pourtant, si c'est le choix d'un emblème parlant
Qui tient dans l'embarras l'esprit du Président,
Il en peut prendre à l'aise, et la plus large voie
S'étale sous ses yeux, à commencer par l'oise,
Apte à symboliser en toute vérité
Le parti dominant et sa stupidité.
Les républicains sont d'une audace sans bornes,
Qu'on hisse en leur honneur un animal à cornes,
Au peuple qui les suit en complet abandon,
Comme emblème parlant conviendrait le dindon.
Mais, en signe du temps, puisqu'il faut qu'on choisisse,
Le Drapeau du Progrès demande... une ÉCREVISSE !!!

J. C.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

SALON DE 1883

Il s'agit de se hâter; l'Exposition sera close dans huit jours, et j'ai fait l'école buissonnière.

En examinant le livret, je me suis aperçu que j'avais au moins quatre cents tableaux à examiner les uns après les autres; le carême est passé, je n'accepte plus la pénitence,

Je fais toutes mes excuses aux artistes modestes dont je ne parlerai pas et qui, pour toutes leurs pécadilles picturales passées et présentes, feront amende honorable à ce bon public qui a pris mal aux yeux en examinant des essais malheureux.

Pour l'acquisition de ma conscience cependant, je vais faire cette semaine encore le tour du Salon, mon catalogue à la main, et je m'aperçois que le *Remouleur* et le *Tonnellier* de Sallé ont disparu, emportés sur les ailes de la renommée, ou tout au moins en ont-ils pris le chemin.

J'apprends qu'ils sont déjà suspendus dans les salons de l'Exposition régionale lyonnaise ouverte à Paris, où ils ne feront pas triste figure.

Pendant que je considérais, la *Plage de Noli* et la *Plage de Hollande*, par Philipsen, dont le pinceau lèche mieux la toile que celui d'Appian, mais qui n'a pas comme lui la même intelligence de la mer, de sa transparence et de son immensité, une personne que je ne connais point et qui, sans doute, ne lit pas l'*Eclair*, est venue dans le tuyau de l'oreille me glisser le reproche que je n'avais pas encore écrit un mot sur les portraits exposés au Salon.

Elle se trompe ou bien veut-elle que j'avoue mon opinion. J'excuse encore l'artiste qui expose le portrait d'une jolie femme ou d'un personnage municipal, département ou historique; mais ces messieurs, laids, peu intelligents, poseurs, qui le bras mollement appuyé sur une table, ou le cigare entre les doigts crochus, ou le fusil sur une épaule tombante, ont l'air de faire de l'œil et quel œil! feraient bien mieux de garder leur effigie pour leur salon ou pour leur officine que de provoquer les quolibets et les plaisanteries du public et des critiques.

Il y a à l'Exposition quelques portraits de femmes dodues (rien du tableau de M^{lle} Koch) trop nues, buste tordu, bouche trop fendue; on plaint l'artiste qui est obligé de peindre de pareils sujets pour gagner sa vie; les jolies femmes pourtant ne sont pas rares; mais nous sommes à une époque où la jolie femme se peint elle-même et ne se laisse pas peindre!

Heureusement qu'à côté de ces plantureuses natures féminines, on rencontre la verdoyante nature des tableaux de M. Ponthus-Cinier.

C'est la nature embellie par un pinceau habile; on dirait que M. Ponthus-Cinier aime travailler en plein soleil, et le public croirait regarder le *Moulin de Tréconas* à travers le trou d'un kaléidoscope.

Continuons nos promenades dans le département de l'Ain, qui offre aux gourmands des poulardes et aux artistes des sites merveilleux. Arlin y passe la moitié de sa vie, et sa palette est bressanne; il expose cette année, une *Étude d'orage*; cela m'a étonné beaucoup de sa part, parce qu'il se met rarement en colère; c'est la joie fait peintre. Tout près de lui, les deux paysages de Gonod d'Artemare, né natif d'Artemare, en plein Bugey; quand tous les sites du Bugey auront été reproduits par son pinceau perfectionné, chaque année, sans garantie du gouvernement républicain, il ne restera pour les autres que quelques filets d'eau pour laver leur palette et quelques arbres morts pour accrocher leur chevalet.

DE LAPALETTE.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

Mâcon

De Chalons à Mâcon, le voyageur franchit la frontière qui sépare le Nord du Midi. Qu'on n'objecte pas que Mâcon est sous le 46° 18' 24" de latitude, que la Bourgogne est de langue d'Oïl, que la flore méridionale ne dépasse pas Couzon-sur-Saône: subtilités de géographe que tout cela, raisonnements de faiseur d'encyclopédie.

Mâcon, en dépit de sa situation topographique, du courant qui semble entraîner ses habitants vers Paris plutôt que vers Lyon, du parler de ses habitants qui est tout bourguignon, Mâcon est une ville méditerranéenne, une ville latine, et, de Chalons à Mâcon, il y a plus loin que de Chalons à Montreuil.

Nous voici définitivement dans la région des toits plats. Il ne manquera pas de gens pour dire que les toitures à pentes très inclinées sont ainsi établies en prévision de la neige. Soit, mais il tombe dix fois plus de neige et la neige est dix fois plus tenace dans la zone lyonnaise que dans l'Anjou et la Normandie, où le faite des habitations est très aigu et dépasse à lui seul en hauteur, le reste de la maison. N'est-ce pas plutôt que le toit plat est de tradition latine et le pignon pointu de tradition celtique ou germanique?

Dorénavant, nous allons trouver les maisons, même celles des champs, bâties à plusieurs étages, et les étages sont généralement élevés. Personne n'habite au ras du sol, à plus forte raison, le sous-sol est-il inconnu; le paysan lui-même demeure au premier étage et l'accède à son logis par un escalier extérieur et une galerie à l'italienne.

C'est, je crois, dans ses *Harmonies*, que Lamartine, décrivant sa résidence de Milly, parle

Des jougs rompus, des chars dormant sous les portiques.

Nombres de lecteurs qui ne sont jamais descendus en dessous du 46° de latitude ou qui n'ont parcouru que superficiellement nos pays, ont pu voir dans ce vers une image contestable. Et pourtant rien de plus vrai. Assez souvent, sur l'un des côtés au moins de nos cours, s'élève un abri supporté par des colonnes de pierre, qui n'est ni une remise ni un hangar, mais bien un vrai « portique ».

Le nom de Lamartine ne pouvait mieux venir sous ma plume que dans cette note sur Mâcon, sa ville natale, sa patrie. Lamartine fait partie des hommes illustres qui sont restés de leur pays. Auber était né à Caen, mais il parait l'avoir oublié lui-même; jamais Victor Hugo ne s'est réclamé des bizontins, et il faut consulter un dictionnaire pour savoir que Ingres était un enfant de Montauban.

La statue de Lamartine se dresse sur le quai, le dos tourné au midi dont le vent semble relever le manteau de bronze et la chevelure du poète. Ce quai, très animé certains jours de marché, est resté vivant malgré la disparition de la batellerie, et la gare du chemin de fer, située dans la ville haute, n'a pas encore complètement déplacé la vie et les affaires.

Si nous prenons un des passages pratiqués au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de Montreuil, aujourd'hui affecté aux services municipaux, nous déboucheons en face de la basilique Saint-Vincent. Cette église, fort belle de tous points, est de construction récente. Elle est comme une restitution faite à la divinité dépossédée, aux jours de la Terreur, de l'antique cathédrale de Saint-Vincent où siégeaient les évêques de Mâcon. Le fidèle qui entre là s'y trouve bien; le regard est charmé par la bonne harmonie de l'édifice, par des peintures murales que ne peuvent désavouer ni l'histoire, ni l'art; l'esprit se recueille et la prière s'élève sans efforts.

De l'ancien Saint-Vincent il reste deux tours dont l'effet à l'œil est meilleur de loin que de près. Ces tronçons de monument, égarés dans un marché aux ruisseaux sanguinolents et plein d'une odeur de poisson, font penser à des estropiés, postés au milieu d'une foule malpropre et narquoise.

Et, triste réflexion! le promeneur se demande si la destruction de cette vénérable basilique n'est pas ce qui a valu aux Mâconnais du siècle dernier leur renom de civisme, si ce n'est pas pour ce beau fait que leur ville eut la préférence sur Chalons et obtint d'être chef-lieu de Saône-et-Loire.

De l'ancien palais épiscopal, intelligemment restauré, on a fait la préfecture. Nous voyons bien qu'un préfet peut être mis à la place d'un évêque; mais on n'a rien trouvé encore à mettre à la place de Dieu: il faut ou démolir le temple, ou l'affecter à d'ignobles usages.

Un assez beau pont relie à Mâcon Saint-Laurent qui appartient au département de l'Ain. Tout indique que cette sorte de faubourg devrait être annexé à Saône-et-Loire, et même réuni à Mâcon: la situation des deux communes, les sympathies des habitants, leurs intérêts, — les intérêts surtout, qui sont le seul bien réel et durable pour enchaîner les hommes et pour maintenir les institutions. Mais l'administration supérieure, pour des raisons qui lui sont propres, s'oppose à cette jonction, et Saint-Laurent et Mâcon, semblables à deux amoureux que les grands parents empêchent de s'unir, doivent se contenter de se regarder d'une rive de la Saône à l'autre, en attendant mieux.

VARIÉTÉS

L'Église et le Couvent des PP. Chartreux de Lyon

(Voir les Nos des 10 et 17 mars)

Dans la salle du Chapitre était un tableau représentant Jésus-Christ crucifié, peint par le même Perrier.

Dans le réfectoire, était une Cène, par Vignon, qui y avait laissé plusieurs bons tableaux.

Dans le cloître, qui était très beau, le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, insigne bienfaiteur de cette maison, y avait fait représenter l'histoire de la vie de saint Bruno, peinte à fresque, par Horace Le Blanc et François Perrier. On y voyait ses armes avec la croix patriarcale sous son chapeau de cardinal.

On voyait dans le grand cloître deux bas-reliefs placés sur des portes; l'un représentait des petits anges jouant ensemble; dans l'autre, un saint Jean-Baptiste couché, le tout fait par Jacques Sarrasin.

Le cardinal Alphonse Duplessis de Richelieu, évêque de Luçon, puis archevêque d'Aix, ensuite archevêque de Lyon et grand aumônier de France, sortait de l'ordre des Chartreux. Il avait appartenu à la maison de Lyon, il en était procureur en 1610, et n'oublia point sous la pourpre romaine, le corps religieux auquel il s'était lié; étant archevêque de Lyon, il venait chaque année faire une retraite dans ce monastère qu'il avait autrefois édifié par sa piété et son obéissance, et la même cellule, qu'il avait jadis habitée, était celle qu'il préférait. Il mourut le 23 mars 1653, et fut inhumé dans l'église de la Charité.

En 1656, le monastère des Chartreux de Lyon possédait vingt-cinq religieux qui avaient alors pour prier, dom Gabriel Petit-Jean.

Cet monastère fut supprimé à l'époque de la révolution; on y comptait, en 1789, dix-neuf religieux qui avaient pour prier et visiteur dom Gabriel Charvet; pour procureur-syndic, dom Jean-François Piallat; pour second procureur, dom Michel Guyon.

Ces religieux ont eu pour prieurs quelques hommes de mérite, entre autres Dom Tanneguy de Barjot, auparavant conseiller au parlement de Paris, qui fut élu prier en 1602; Dom Antoine Scarron, qui vint ensuite; Dom Léon Texier ou Tixier, qui devint général de l'ordre de 1643 à 1648; Dom Gabriel Prénel, né à Lyon en 1674, où il mourut le 19 mai 1758; Dom Antoine Callas, qui lui succéda en 1758, etc.

Lors du rétablissement du culte en 1803, l'église des Chartreux fut choisie pour servir de succursale, sous le titre de Saint-Bruno; elle a été ensuite érigée en cure de seconde classe. Cette église possède dix chapelles; voici les noms des patrons sous le vocable desquels elles étaient placées en 1846: La première et la seconde chapelle à droite, en entrant dans l'église, étaient sans autels; la troisième du même côté était vouée au Sacré-Cœur; la quatrième, à la sainte Vierge et la cinquième à saint Louis de Gonzague. — Maintenant, la première à gauche, toujours en entrant dans l'église, était, à la même époque, celle des Fonts-Baptismaux; la seconde du même côté était celle du saint Sépulture ou des âmes du purgatoire; la troisième était sous le vocable de saint Bruno; la quatrième était celle de saint Joseph et la cinquième enfin, était celle de la Croix. Il y avait encore, au premier étage, une chapelle dédiée à saint Louis de Gonzague, la chapelle des retraites, celle de MM. les Missionnaires et celle du pensionnat. La façade de cette église qui se composait d'un simple mur de moellons hérissé de pierres d'attente, n'avait pu recevoir son entier achèvement, et aucune réparation importante n'y avait été faite depuis longtemps dans l'intérieur. Grâce au zèle de feu M. Fond, son ancien pasteur, la belle et riche façade a été construite de 1870 à 1872, sur les dessins de M. Sainte-Marie Perrin, architecte. Des réparations considérables dans la toiture et les clochers, le grand orgue, la décoration de presque toutes les chapelles, et, enfin, la restauration de tout l'intérieur, ont été achevés sous son successeur, M. Béliard, curé actuel.

De sorte que cet édifice est aujourd'hui un des plus magnifiques de la ville. Il est fâcheux qu'on n'ait pas ajouté une travée de plus à la nef, trop courte pour contenir tous les fidèles.

Le monastère, dont le cloître est en ruines, se voit encore à l'occident de l'église; il fut acheté vers 1811 par le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, qui y plaça les missionnaires du diocèse, qui y ont fondé un pensionnat célèbre, et y ont fait construire, d'après les plans de l'architecte Desjardins, une gracieuse chapelle, commencée en 1860, puis consacrée, le 11 juin 1864, par S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux.

La maison des Chartreux, attenante à l'église, avait été transformée en caserne en 1834. On voit encore dans l'ancien cimetière des religieux chartreux qui joint l'église, la tombe d'un sous-lieutenant nommé Gand, du 27^e régiment de ligne, âgé de vingt-quatre ans, tué lors des affaires d'avril 1834.

E. R.

¹ Menestrier, Éloge historique de la ville de Lyon, p. 63; De La Mure, Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, p. 218.

² Cochar, Guide du voyageur à Lyon de l'année 1826, p. 134.

³ Chapuzeau, Lyon dans son lustre, p. 66.

⁴ Almanach de la ville de Lyon pour l'année 1789, p. 42.

⁵ Cochar, Description de Lyon, p. 180.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer le FEUILLETON à la semaine prochaine.

Le Gérant: Étienne LABROSSE.